

DECLARATION DE MISSION DE L'ASSOCIATION KAFULI

COMMERCE EQUITABLE

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international, tel qu'il est mené marginalise les producteurs du SUD qui voient leurs conditions de vie se dégrader fortement. Alors qu'il pourrait être un moteur de développement, ce commerce conventionnel renforce un processus d'appauvrissement. Depuis quelques années la mondialisation a entraîné :

- ❖ Une ouverture croissante des marchés aux échanges de biens, de services et de capitaux,
- ❖ Une interdépendance accrue entre les nations, les économies, les systèmes de production et le marché du travail,
- ❖ La création d'un seul marché mondial dans lequel les règles sont édictées par les grandes firmes.

Ces remarques essentielles ont pour conséquence :

- Une domination accrue des pays du NORD,
- La marginalisation des populations les plus pauvres,
- Le poids des multinationales et leurs mauvaises influences sur la fixation des prix.

Tout le monde s'accorde à dire que les prix de vente des marchandises au marché mondial sont toujours négociés au plus bas possible et ne reflètent pas les coûts réels de production. Ce marché international fixe ses prix sans tenir compte des conséquences humaines, sociales et environnementales en Afrique, appauvrissant ainsi les producteurs du SUD.

UNE ALTERNATIVE

Face à cette situation d'inégalités et d'injustice créatrice de grandes richesses pour les uns, et source de problèmes économiques, sociaux, sanitaires, écologiques pour le plus grand nombre : Nous, association KAFULI, soutenues par nos partenaires du NORD, prenant acte des principes du commerce équitable, nous nous engageons à créer et à promouvoir de nouvelles visions, de nouveaux comportements et de nouvelles préférences en matière de consommation à travers la mise en place de normes sociales, environnementales et économiques appropriées à un lien direct et durable entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord, entre producteurs du Sud et consommateurs du Sud.

Nous décidons que le commerce équitable de l'association «KAFULI» repose sur :

- ⇒ La fixation des prix justes fixés de commun accord avec les producteurs,
- ⇒ Le préfinancement des matières premières
- ⇒ La rémunération au juste prix de leur activité,

- ⇒ La réduction au maximum des intermédiaires,
- ⇒ La mise en place d'un partenariat durable entre producteurs et consommateurs,
- ⇒ La sensibilisation sur les principes du commerce équitable
- ⇒ Le développement durable à travers la promotion de l'éducation et le respect de l'environnement
- ⇒ La promotion des échanges culturels dans un respect mutuel

LE COMMERCE ÉQUITABLE

« Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. » (*Définition commune de 4 structures internationales du commerce équitable : FLO, IFAT, NEWS, EFTA*)

LES 10 PRINCIPES CONVENTIONNELS DU COMMERCE ÉQUITABLE

1. Créer des opportunités pour les producteurs appauvris et désavantagés.
2. Être transparent et crédible.
3. Étendre les compétences pour accéder aux nouveaux marchés.
4. Promouvoir le Commerce Équitable.
5. Payer au prix juste.
6. Valoriser le travail de la femme pour une égalité des sexes.
7. Créer des conditions saines de travail.
8. Respecter le droit des enfants.
9. Encourager les meilleures pratiques environnementales.
10. Entretenir des relations commerciales durables pour le bien-être des producteurs du Sud.

Dans la mesure de ses possibilités et en collaboration avec tous ses partenaires du NORD, l'association KAFULI s'engage au respect des principes sus cités. Elle adopte la présente déclaration de mission comme le socle de toutes ses activités.

LES ARTISANS